

# PRÉ-INSCRIPTIONS

## SCOLAIRES

2022-2023

# Ville de Saint-Pierre

### ENFANTS CONCERNÉS

- Les enfants nés en 2019 qui entrent en Petite Section (PS)
- Les enfants nés en 2020 pour les Très Petite Section (TPS) et classes Passerelles
- Changement de situation (déménagement, etc.)



### COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT

#### • **PAR INTERNET :**

[www.saintpierre.re](http://www.saintpierre.re)

Rubrique : INSCRIPTIONS SCOLAIRES.  
Vous serez orienté vers la plateforme de « Démarches Simplifiées » qui vous permettra de déposer votre dossier numériquement.

#### PRÉVOIR PHOTOS OU SCAN DES PIÈCES DEMANDÉES

OU

#### • **SUR RENDEZ-VOUS :**

de 08h30 à 12h00

Au bureau des Inscriptions Scolaires situé au 28 rue Auguste Babet 97410 Saint-Pierre

#### LA PRÉSENCE DES RESPONSABLES LÉGAUX EST OBLIGATOIRE

### PRATIQUE

Dépôt des dossiers sur rendez-vous  
0262 96 65 35 / 0262 96 65 34

### SE MUNIR DES PIÈCES SUIVANTES EN COPIES (+ ORIGINAUX) :

#### • **Pièce d'état civil :**

- Livret de famille au complet + pièces d'identité des responsables légaux
- OU acte de naissance intégrale (- 3 mois) + pièces d'identité des responsables légaux

#### • **Justificatif d'adresse de moins de 3 mois :**

- Facture EDF / EAU / BAIL / INTERNET
- Si hébergement : attestation d'hébergement accompagnée de la facture et pièce d'identité de l'hébergeant

#### • **Complément d'adresse de moins de 3 mois :**

- Attestation de paiement de la CAF
- OU 2<sup>e</sup> facture différente de la première

#### • **Pièces complémentaires :**

- Jugement de garde, divorce, attestation d'autorisation d'inscription en cas de séparation ...

## DATE

CETTE ANNÉE  
LES PRÉINSCRIPTIONS  
DÉBUTERONT :

**LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2022  
JUSQU'AU  
29 AVRIL 2022**

**TOUT DOSSIER DOIT ÊTRE  
COMPLÈT POUR ÊTRE TRAITÉ**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS  
COMPLÉMENTAIRES :

[inscriptions.scolaires@saintpierre.re](mailto:inscriptions.scolaires@saintpierre.re)

0262 96 65 34

0262 96 65 35

0262 96 65 36

0262 96 65 38

